Opération Collective de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services de Proximité - Comité d'attribution n°9 Communauté agglomération Mont Saint Michel – Normandie le 18 juin 2021 - visioconférence

Etaient présents :

Angélique Ferreira, Vice-Présidente de la communauté d'agglomération Mont Saint Michel – Normandie
Gaëtan Lambert, Président P.E.T.R. Sud Manche – Baie du Mont Saint Michel
Michel Voisin, Président de la Chambre de commerces et d'Industrie – Délégation Centre et Sud Manche

Ont assisté sans droit de vote :

Nicolas Mariou, service Economie de la communauté d'agglomération Mont Saint Michel – Normandie
Virginie Rousse, service Economie de la communauté d'agglomération Mont Saint Michel – Normandie

Etaient excusés :

Marc Lefèvre, Président du Département de la Manche
Claire Rousseau, Vice-Présidente Région Normandie
Benoît Rabel, Vice-Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Manche
Laurent Godin, Conseiller d'entreprise Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
SUD-MANCHE
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Compte-rendu du comité d'attribution du 30 avril 2021

Le compte-rendu du comité d'attribution de l'OCM pour le territoire de la communauté d'agglomération Mont Saint Michel – Normandie qui s'est déroulé le 30 avril 2021 est approuvé.

Examen des demandes reçues (cf. tableau ci-dessous)

Il est rappelé que le règlement prévoit que les investissements réalisés dans le cadre d'une activité reprise et existante depuis plus d'un an sont éligibles à l'OCM.
En l'absence de justification de reprise d'une activité préexistante, l'OCM ne peut être sollicitée pour les activités de moins d'un an.

➢ **Dossiers à l'ordre du jour et instruits par le comité d'attribution :**

Les dossiers présentés sont approuvés à l'unanimité.

Nom	Activité	Commune	Montant Total Projet H.T.	Subvention accordée
GALLIEN Christine	Institut de beauté	Saint James	7 754,10 €	1 448,20 €
CHAIGNON Aude	Salon de coiffure	Avranches	26 937,65 €	5 363,53 €
BARBEDETTE Miguel	Boulangerie	Isigny-Le-Buat	56 133,74 €	4 148,00 €
LEPLEY Yohan	Entretien espaces verts	Isigny-Le-Buat	5 827,50 €	1 165,50 €
TAVEAU Christelle	Enseignement de la conduite	Saint Hilaire du Harcouët	22 395,99 €	3 905,31 €
		TOTAL en euros	**119 048,98 €**	**16 030,54 €**

Question diverse :

Il est précisé que les investissements supportés par une activité éligible à l'OCM lors d'un changement de local commercial sont subventionnables.